

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	09
Présents :	06
Votants :	07
04-03-2024	

L'an deux mille vingt quatre
 le : 26 mars
 Le Conseil Municipal de la Commune de
 SAINT LAURENT SUR OUST
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 à la salle de la Mairie, sous la présidence de
 Monsieur Michel BERTHET, Maire.
Date de convocation : 12/03/2024
Présents : BERTHET Michel, ASFEZ Peggy, DANY Stéphane,
 DEFONTAINE Gilles, MICHEL Rémi et PERRET Morgane,
Absents : GUILLEMOT Thomas – BRULE Corinne (excusée
 donnant sa voix à MME ASFEZ Peggy) – LE GOFF Tony
 (excusé)

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance

OBJET : Enveloppe financière travaux église

Monsieur le maire informe le conseil que suite à un changement dans les travaux de l'église, le Maire informe le conseil de la nécessité de voter à nouveau les tarifs pour les travaux de l'église. Il présente au conseil le nouveau plan de financement qui se présente ainsi

Honoraires et frais divers	- Maîtrise d'œuvre	20 210,37
Total Honoraires et Frais divers		20 210,37
Travaux	- Réfection enduit extérieur - Réfection partielle enduit intérieur - Réparation et nettoyage de la toiture - Mise en place de gouttières zinc - Interventions sur menuiseries bois - Réparation voûte nef/chœur/transept - Réfection plafond local technique - Peinture sur charpente et menuiseries extérieures bois - Remplacement des systèmes de chauffage. - Remplacement des systèmes d'éclairage - Mise en place d'une ventilation dans les sanitaires - Provision pour reprises structurelles - Provision pour éventuelle reprise de l'alimentation électrique et remplacement du tableau électrique	25.000,00 5.000,00 8.500,00 27.000,00 4.000,00 22.500,00 2.700,00 6.500,00 31 000,00 16.200,00 1 100,00 10.000,00 10 000,00
Total Travaux		169 500,00
Marge pour travaux imprévus	03 % du coût des travaux	5 085,00
Total Dépenses HT		194 795,37

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 056-215602244-20240404-04_03_2024-DE

TVA 20 %	38 959 ,074
Total TTC	233 754,44

Après avoir consulté la nouvelle grille de tarif, le conseil décide à l'unanimité d'approuver le montant de 194 795,37 € HT concernant les travaux et les frais qui en découlent, autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ces dépenses, autorisent monsieur le maire à engager les travaux à l'église et autorise monsieur le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce faire.

Pour copie conforme,
Le 28/03/2024

Certifié exécutoire

Le Maire,
Michel BERTHET

